

Colloque en développement territorial
organisé en partenariat avec l'AISLF, le GRIDEQ, la Chaire ISDeT
et le programme de recherche Atisée - CRSH partenariat
22 au 25 mai 2019
Université du Québec à Rimouski

APPEL À COMMUNICATIONS

Innovation et territoires face aux inégalités

Argumentaire

Dans une période de reconfiguration des institutions, l'innovation sociale se présente comme une réponse originale et hybride (provenant de plusieurs acteurs et secteurs d'action) aux inégalités et se donne explicitement ou implicitement pour but d'améliorer ou d'inverser les trajectoires de développement des communautés. Alors que les démarches de mobilisation « par le bas » sont plébiscitées dans le discours public, l'innovation sociale permet-elle véritablement aux communautés de satisfaire des besoins que ni l'État ni le marché n'arrivent à combler ? Donne-t-elle une inflexion positive à un déploiement post-fordiste porteur d'inégalités, ou contribue-t-elle involontairement à perpétuer ou accroître les disparités, voire la marginalisation de certaines communautés et territoires ?

Le territoire a acquis une nouvelle centralité dans les sciences sociales. Il a été amplement conceptualisé dans le champ de recherche du développement territorial, qui ne se réduit pas aux dynamiques et acteurs productifs, mais prend en compte de plus en plus d'acteurs variés. Les recherches menées dans ce domaine montrent que la réalisation du potentiel de développement et d'émancipation attaché à l'innovation sociale dépend de la capacité des acteurs territoriaux à mobiliser des ressources humaines et matérielles au profit d'une dynamique d'ensemble favorable au développement. Il dépend également de différentes modalités de gouvernance territoriale impliquant des niveaux variés.

Ainsi le territoire et son développement - économique, social, politique - formeront la trame des questions soulevées dans le cadre de ce colloque. Plus encore, c'est la jonction entre l'environnement et les communautés, foyer de tensions qui modifie les uns et les autres de manière inégale, qui nourrira les réflexions. *In fine*, il s'agira de comprendre comment, derrière l'unanimité affichée d'un développement juste et équitable promu par l'État et l'apparente égalité de répartition des ressources, sont gérés territorialement les questions et paradoxes soulevés par la notion d'innovation.

1) Inégalités environnementales et sociales et pluralité des enjeux

Dans un idéal étatique (républicain ou national), les territoires constitutifs de l'ensemble sont dotés des mêmes outils et instruments leur permettant d'évoluer vers un développement commun optimal. L'action publique vise ainsi un traitement équitable des territoires et des populations sur des espaces où les ressources sont néanmoins inégalement distribuées, et les enjeux différenciés. Or ces différences et spécificités territoriales sont masquées dans des dispositifs normés et uniformes qui échouent à répondre aux besoins de certaines communautés, voire accentuent les difficultés auxquelles celles-ci, souvent en marge des territoires « qui gagnent », sont confrontées.

Dans cet axe du colloque, il importera de comprendre les effets de ces dissonances entre action publique et pluralité des enjeux, que ce soit sur les individus, les familles, les communautés ou les territoires socionaturels, ainsi que les impacts de certaines démarches innovantes visant à dépasser/contrer ces dissonances. Comment les populations et les territoires s'inscrivent-ils dans un jeu où les facteurs externes (politiques et économiques) semblent désencastrés du social ? Comment se positionnent la nature et l'environnement dans ce cadre ? Les travaux sur les inégalités environnementales postulent généralement la compatibilité des causes entre protection de l'environnement et cohésion sociale ou encore lutte contre les vulnérabilités. Mais comment se traduit cette articulation des causes dans les actions et dispositifs mis en place à l'échelle de territoires dits périphériques, aux besoins et aux caractéristiques variables ? La compatibilité se vérifie-t-elle, quels que soient les enjeux environnementaux et les échelles territoriales considérées ?

2) L'économie ressource, des marchés aux territoires

La littérature a souligné qu'une part du développement économique repose sur les dynamiques de proximité et de coordination des acteurs, permettant de valoriser certaines ressources territoriales et de construire un avantage comparatif conforme à la logique ricardienne. Les territoires sont également affectés par des conditions économiques exogènes, souvent attribuables aux effets d'une dynamique globale dirigée par les lois régulatrices du marché. Dans cette optique, une région performante serait une région exportatrice dont les ressources lui permettraient de prendre sa place dans l'échiquier global. Le paradoxe réside dans le fait qu'ainsi invités à se renforcer en construisant un avantage qualitatif, les territoires sont simultanément sommés d'entrer dans un rapport de forces inégal qui fragilise leur développement.

Cet axe du colloque vise à questionner les liens entre territoire et marché global. Face à la globalisation des marchés, l'innovation sociale se pose comme un ensemble de nouvelles dynamiques économiques locales (économie du partage, économie circulaire, économie de proximité, etc.) s'appuyant sur ou réactivant certains liens sociaux. Ces tendances innovantes permettent-elles à certains territoires moins bien dotés de tirer leur épingle du jeu dans le contexte compétitif global et d'orienter leurs dynamiques de développement par la valorisation de nouvelles ressources, formes d'échanges ou de production ? En d'autres termes, le développement économique territorial peut-il être pensé au sein des cadres et tendances globales, sans pour autant aboutir à une pure et simple dépendance ? Si oui, sur la base de quels types de ressources et de quelles conditions ?

3) Du collectif aux territoires, entre gouvernance et gouvernementalité

En dehors du milieu académique, les territoires sont souvent conçus comme les réceptacles passifs et interchangeable des politiques publiques, des projets socioéconomiques ou des initiatives exogènes qui transforment leur nature (écologique, paysagère, symbolique, culturelle, politique). Pourtant, les territoires sont dotés de capacités d'action propres, et peuvent aussi être considérés en tant que sujets - notamment politiques - créateurs de dynamiques originales entre des acteurs cheminant vers leur propre développement. Cette tension entre différentes conceptions du territoire se répercute dans les conceptions de la gestion publique et collective de ce territoire, de ses communautés ou ses projets. D'une part, une logique de « gouvernementalité » fait appel à des processus, des normes et des autorités décisionnelles structurant fortement les territoires, mais le plus souvent en n'accordant que peu de place aux collectifs territoriaux. D'autre part, les acteurs territoriaux sont loin d'être inactifs, comme le révèle un questionnement en termes de « gouvernance », qui observe les rapports politiques entre les individus et les groupes – et qui, à ce titre, témoigne du rôle de plus en plus important des acteurs locaux dans les projets qui les concernent. Comment ces différentes logiques se construisent-elles et comment agissent-elles lorsque surviennent certains enjeux environnementaux ?

Cet axe du colloque souhaite observer la tension entre les processus de gouvernementalité (évaluations environnementales, plans de développement, plans de conservation, etc.) et ceux qui émergent des territoires locaux et régionaux (appartenance, impacts, décisions, démocratie participative). Ces différents processus, qui se présentent la plupart du temps comme innovants, remettent-ils en question les fondements mêmes des politiques et des modèles ? Permettent-ils une décentralisation dans un contexte où les territoires sont appelés à décider de leurs trajectoires mais sans en avoir forcément les moyens ? Ces innovations favorisent-elles au final la réduction des inégalités, ou les cristallisent-elles ?

Ces différentes thématiques sont susceptibles de donner lieu à des contributions théoriques et/ou pratiques en économie, sociologie, science politique, droit, géographie, aménagement ou toute autre discipline en lien avec l'étude des territoires. Une attention particulière sera portée aux propositions des jeunes chercheurs et chercheurs en formation (doctorants, stagiaires postdoctoraux).

Modalités de soumission

Les intentions de communication seront soumises sous la forme d'un résumé (5 000 signes maximum) en français.

Le texte complet des communications doit respecter le format de soumission suivant :

- La première page contiendra les noms et qualités de l'auteur/des auteurs, et le titre de la communication.
- La deuxième page ne contiendra que le titre de la communication, un résumé en français et en anglais et 4 à 5 mots clés.
- Le texte sera rédigé en format Word, police de caractères Times New Roman 12, format Lettre, marges de 2,5 cm, interligne simple, 15 pages.

Calendrier

Les propositions devront être envoyées **au plus tard le 14 janvier 2019**, à l'adresse suivante : grideq@uqar.ca. Le comité d'organisation informera les candidats du choix du conseil scientifique le 18 février 2019. Les contributions définitives devront être transmises au plus tard le 15 avril 2019. Le colloque se déroulera du 22 au 25 mai 2019 à l'Université du Québec à Rimouski, sur le campus de Rimouski.

Comité scientifique

Nathalie Lewis, Université du Québec à Rimouski
Marco Alberio, Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires (ISDÉT), Université du Québec à Rimouski
Geneviève Brisson, Université du Québec à Rimouski
Nicolas Devaux, Université du Québec à Rimouski
Maude Flamand-Hubert, Université Laval
Yann Fournis, Université du Québec à Rimouski
Mario Gauthier, Université du Québec en Outaouais
Martine Mespoulet, Université de Nantes
Anne Mévellec, Université d'Ottawa
Marina Soubirou, Université du Québec à Rimouski
Didier Vranken, Université de Liège

Comité organisateur

Nathalie Lewis, Université du Québec à Rimouski
Marco Alberio, Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires (ISDÉT), Université du Québec à Rimouski
Geneviève Brisson, Université du Québec à Rimouski
Jean-Christophe Dubé, Université du Québec à Rimouski
Valérie Jean, Université du Québec à Rimouski
Abigaïl Rezelman, Université du Québec à Rimouski

Contact

Nathalie Lewis, directrice
GRIDEQ
Université du Québec à Rimouski
nathalie_lewis@uqar.ca | grideq@uqar.ca
418 723-1986, p. 1972